

Lévesque, Claudette

De: Micheline Boucher [michelineboucher22@yahoo.ca]
Envoyé: 13 mars 2014 12:49
À: Greffe
Objet: Sujet : À verser aux dossiers R-3863-2013(observations) et R-3854-2013 -phase 2 (observations).

À qui de droit,

Ce courriel pour vous informer qu'un agent d' Hydro-Québec a installé, sans mon consentement, un compteur IFRON - le nouveau compteur qui émet des ondes.

Ainsi, le 27 février 2012, tôt en matinée, un agent d'Hydro-Québec s'est présenté à ma porte. Voyant qu'il avait un compteur dans les mains, je lui ai aussitôt dit que je ne voulais surtout pas d'un compteur "intelligent", que je voulais garder celui à cadran (qui émet des sons, sans doute lorsqu'on le lit à distance). Il a mentionné d'un ton déterminé, qu'il venait de la part d'Hydro poser ce compteur, que ce n'était pas le choix du client, que ne pouvais refuser. Alors qu'il était à l'installation, j'ai insisté pour savoir s'il s'agissait du compteur "intelligent", il a répondu négativement, que c'était un "tester" parmi les différents qu'Hydro analyse chaque année. Je lui ai alors demandé quand on me remettrait celui qui était là avant. Il a nié savoir et j'ai trouvé son attitude et regard très intimidants.

Effectivement, il s'avère qu'il s'agit bien du compteur qui émet des ondes négatives et qu'on nomme "intelligent" -IFRON.

Au cours, des semaines qui ont suivies, j'ai commencé à avoir des douleurs au niveau du dos et cervicales, qui ne se sont pas résorbées et qui ne cessent de s'intensifier, ainsi que d'autres sérieux problèmes de santé.

Le compteur à mon domicile a été changé sans mon autorisation, et je vous demande d'intervenir, le plus rapidement possible, auprès d'Hydro-Québec pour me remettre le compteur électromagnétique que j'avais et qui me permettait de vivre dans un environnement sain et qui ne m'occasionnait pas de tels malaises.

S'il vous plait, veuillez donner suite.

Je vous remercie de votre très précieuse collaboration.

Micheline Boucher